



La Mairie de Neuf-Eglise

Aux habitants des villages :

Le Bourg, Les Terrasses, Les Sacoutis,
Les Javions, Les Piots, Bray, Le Soutp,
Les Chabriots, Le Piogat, Les Beauforts
et la Sence

Madame, Monsieur,

Le SICTOM des Combrailles en accord avec la mairie de Neuf-Eglise a décidé de mettre en place l'extension du tri sélectif sur votre commune. Des bacs jaunes seront prochainement déployés dans certains villages pour trier les emballages recyclables.

Pour vous aider dans cette démarche, un « guide du tri » qui reprend les consignes est joint à ce courrier. Les agents de collecte seront vigilants sur le contenu et la qualité du tri des bacs, si ces derniers comportent des erreurs (ordures ménagères, textiles, bois, encombrants, appareils électriques...) ils ne seront pas collectés.

En effet, ces bacs non conformes pénalisent le syndicat car ils sont mis de côté au centre de tri PAPREC à Clermont Ferrand et doivent être redirigés vers l'incinération.

Cela se traduit par une double facturation pour la collectivité qui paie à la fois la collecte et l'incinération pour les non-conformités.

De plus, constatant une baisse des tonnages d'ordures ménagères, le ramassage des poubelles noires se fera une semaine sur deux en substitution d'une collecte sélective (bacs jaunes).

A compter du 1^{er} mars 2023, la collecte aura lieu :

ORDURES MENAGERES	BACS JAUNES
Lundi	Mercredi
semaines impaires	semaines paires

Nous souhaitons que ces nouvelles dispositions permettent d'augmenter le tri sélectif et capter plus de déchets recyclables dont une part encore trop importante se trouve dans les poubelles noires.

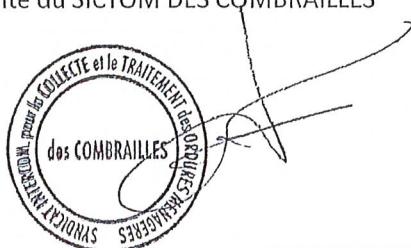
Pensons à nos générations futures grâce à notre geste citoyen d'aujourd'hui, bon pour notre environnement et la planète.

Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien cordialement

Claire LEMPEREUR

Présidente du SICTOM DES COMBRAILLES



Karine BOURNAT GONZALEZ,

Maire de NEUF EGLISE

